

23 mars 2006 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur les priorités de la politique énergétique de l'Union européenne, à Bruxelles (Belgique) le 23 mars 2006.

Il est capital pour l'Union de se doter enfin d'une véritable politique énergétique commune. C'est à mes yeux le sujet central de nos travaux. La France a formulé des propositions dans son mémorandum. Nous soutenons globalement ce qu'a proposé la Commission dans son Livre vert. Cette stratégie européenne doit répondre à trois objectifs :

- la sécurité des approvisionnements. La dépendance de nos pays envers les importations est déjà de 50 %, et ce dans un contexte où la croissance de la Chine et des grands émergents induit une pression croissante sur les ressources fossiles au plan mondial. Cette dépendance sera de 70 % dans 20 à 30 ans.

- la prise en compte de l'impact environnemental. L'enjeu du changement climatique est vital. Nous commençons à en voir les premiers signes. Je vous rappelle que l'objectif commun que doivent avoir les pays développés est une division par 4 de leurs émissions de gaz à effet de serre, d'ici 2050.

- la compétitivité pour les consommateurs comme pour les entreprises. Le prix de l'énergie constitue l'un des critères majeurs de localisation des entreprises industrielles. Si nous n'y prenons garde, la poursuite de la hausse du prix de l'énergie en Europe pourrait se traduire par des délocalisations. Il faut aussi protéger les consommateurs contre les variations brutales du prix de l'énergie.

Cela suppose d'évaluer la contribution de chacune des sources d'énergie à ces trois objectifs et d'identifier très clairement les lacunes en termes de capacités de production et de transport de l'énergie au sein de chaque pays de l'Union, afin de créer les conditions permettant aux entreprises énergétiques et à chaque pays, d'investir davantage et de manière plus éclairée. Car il y a bien un déficit d'investissement en Europe dans le domaine de l'énergie. C'est une des raisons de la hausse des prix que nous subissons. Les équilibres énergétiques se prévoient longtemps à l'avance. L'incertitude actuelle sur nos choix énergétiques entretient la spéculation. C'est l'enjeu du cadre stratégique pluriannuel élaboré par la Commission. Il doit permettre de combiner les choix souverains de chaque Etat pour son bouquet énergétique et le souci de leur impact pour l'Europe dans son ensemble.

Sur ce point, je souhaite que le projet de conclusions du Conseil aille aussi loin que possible. Ce qui est en jeu, c'est la sécurité énergétique de tous les citoyens de l'Union, c'est la compétitivité de notre industrie, c'est l'action résolue contre le réchauffement climatique.

Pour faire face à ces défis, l'Europe doit massivement renforcer son effort de recherche. Dans les énergies nouvelles, les énergies sans émission de gaz à effet de serre, et dans toutes les technologies qui contribuent à une meilleure efficacité énergétique. En particulier, il y a un enjeu stratégique dans la mise au point de filières de "charbon propre". Une compétition technologique est engagée là dessus entre l'Europe et les Etats Unis. Cet effort de recherche dans l'énergie doit être une des priorités pour le budget communautaire (7ème PCRD) et pour la Banque européenne d'investissement.

Il faut aussi avoir une diplomatie européenne plus forte vis à vis de l'ensemble de nos fournisseurs. A cet égard, la ratification de la Charte de l'Energie est une priorité.

Comme le propose la Commission, nous pourrions avoir un rendez vous stratégique annuel, lors de chaque Conseil européen de printemps, pour apprécier l'état de la situation énergétique européenne, les problèmes rencontrés, les actions à entreprendre. Bien entendu, il faut continuer de rendre nos marchés de l'énergie plus fluides et plus ouverts. La régulation spécifique du secteur de l'énergie doit progresser dans chacun de nos pays. Mais la construction d'une Europe de l'énergie ne saurait se résumer à la libéralisation des marchés. Nous avons besoin d'entreprises fortes, disposant de puissantes capacités d'investissement et de recherche, à la dimension du marché unique européen, et des enjeux technologiques, qui sont mondiaux. Nous devons donc tout faire pour encourager le développement de champions européens, fondés sur une ambition industrielle solide, et non sur des approches purement financières.